



Les enjeux des trajets domicile-travail et la prévention des risques associés

Sondage Ifop pour PSRE

2019

N° 116029

Contacts Ifop :

Fabienne Gomant / Mathilde Moizo

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com



Sommaire

1 - La méthodologie

2 - Les résultats de l'étude

- A – Les pratiques des salariés en matière de trajet domicile-travail
- B – Le ressenti des risques encourus au cours des trajets domicile / travail
- C – La prise en compte des risques liés au trajet dans la politique de déplacements et de sécurité de l'entreprise
- D – La responsabilité de l'employeur et les actions mises en œuvre dans l'entreprise



1 | La méthodologie

Etude réalisée par l'Ifop pour PSRE

Echantillons et méthodologies



Salariés : échantillon de **2000** salariés, représentatif de la population salariée française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, secteur et taille de l'entreprise) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Employeurs : échantillon de **400** dirigeants d'entreprises, représentatif des entreprises françaises comptant au moins un salarié. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (taille et secteur d'activité) après stratification par région.

Mode de recueil



Salariés : les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 23 janvier au 8 février 2019.

Employeurs : les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 23 janvier au 8 février 2019.

Note de lecture : ▲ / ▼ et ○ / ○ désignent des différences significativement supérieures ou inférieures à la moyenne ou à la cible opposée

↓ / ↑ désignent des évolutions significatives par rapport à l'étude de 2009 (dans la mesure du possible)



2 | Les résultats de l'étude

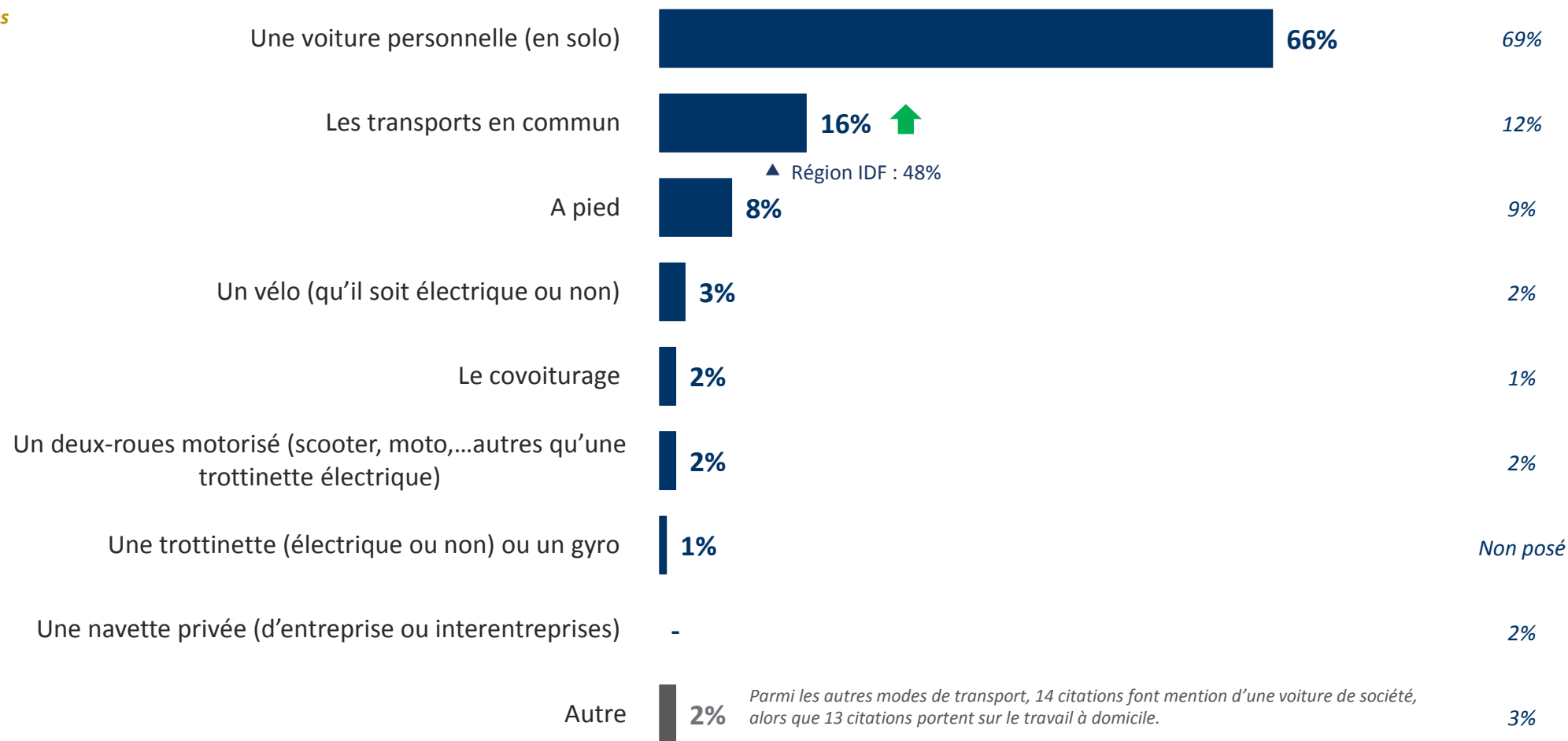
A | Les pratiques des salariés en matière de trajet domicile-travail

QUESTION : Pour vous rendre quotidiennement à votre travail, quel mode de transport utilisez-vous principalement ?



Salariés

Rappel
Salariés
Oct. 2009*

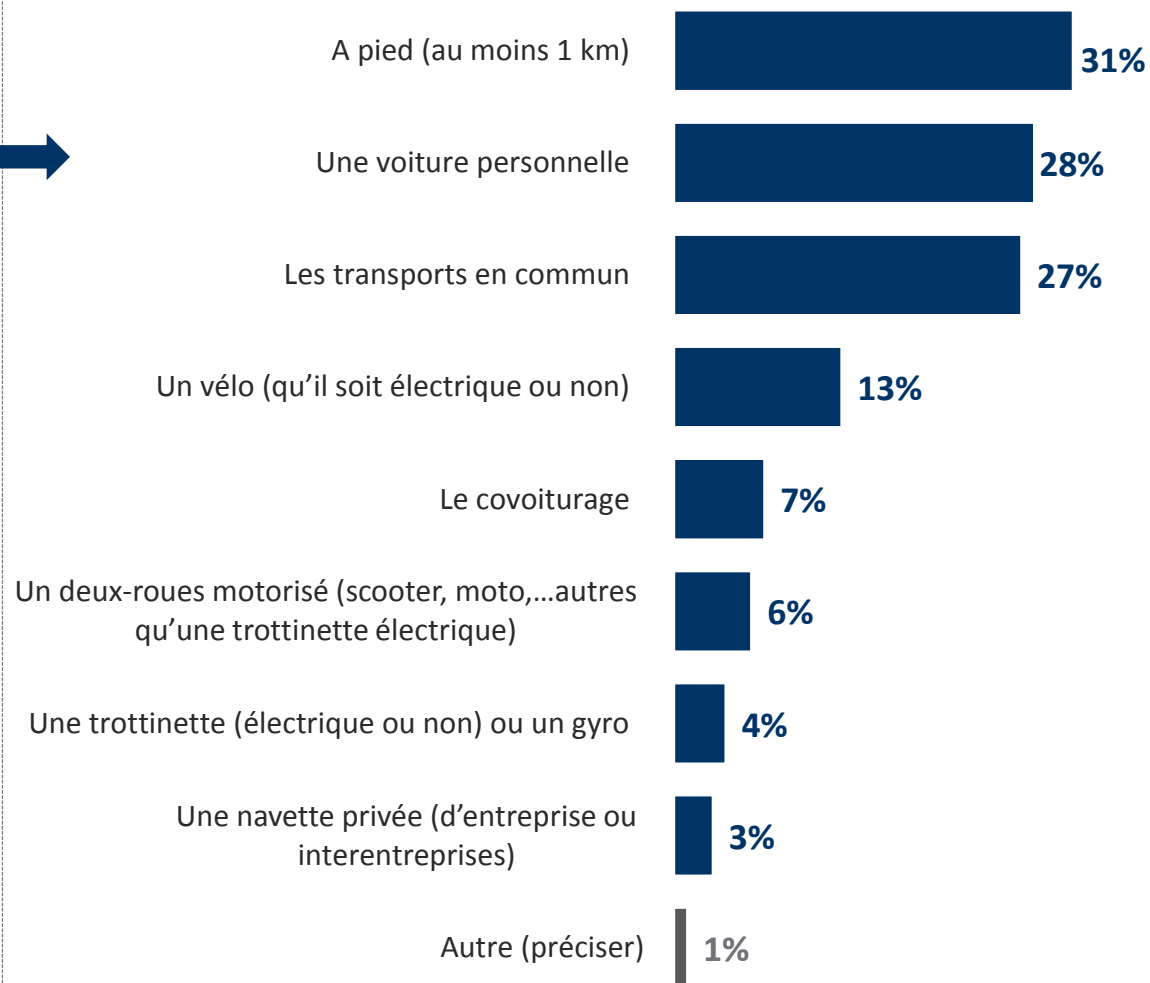
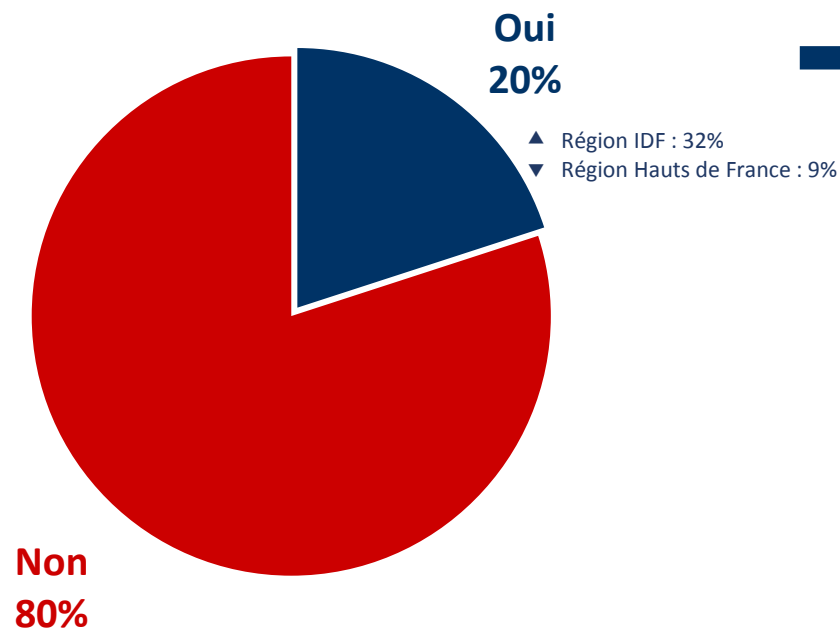


QUESTION : Dans le cadre de votre trajet domicile-travail, utilisez-vous un mode de transport complémentaire, en plus de votre mode de transport principal ?



QUESTION : De quel(s) mode(s) de transport complémentaire(s) s'agit-il ?

Base : aux salariés qui utilisent un mode de transport complémentaire en plus de leur mode de transport principal, soit 20% de l'échantillon



QUESTION : Si cela vous était possible, quel autre mode de transport principal préféreriez-vous utiliser pour vous rendre à votre travail ?



Salariés

Rappel
Salariés
Oct. 2009

TOTAL Au moins un

82%

93%

Les transports en commun

18%

▲ 50 ans et plus : 25%
▼ Agglomération parisienne : 12%

28%

Un vélo (qu'il soit électrique ou non)

16%

▼ Région IDF : 11%

16%

Le covoiturage

14%

▼ Région IDF : 8%

18%

A pied (au moins 1 km)

11%

▲ Femme : 14% / Services : 13% / Région IDF : 16%

6%

Un deux-roues motorisé (scooter, moto, ...autres qu'une trottinette électrique)

7%

▲ Homme : 11%

12%

Une voiture personnelle

6%

-

Une navette privée (d'entreprise ou interentreprises)

6%

5%

Une trottinette (électrique ou non) ou un gyro

2%

-

Autre

2%

-

Aucun

18%

7%

Remarque :

la comparaison des résultats avec ceux de 2009 est à faire avec prudence dans la mesure où les listes de réponses proposées sont différentes.

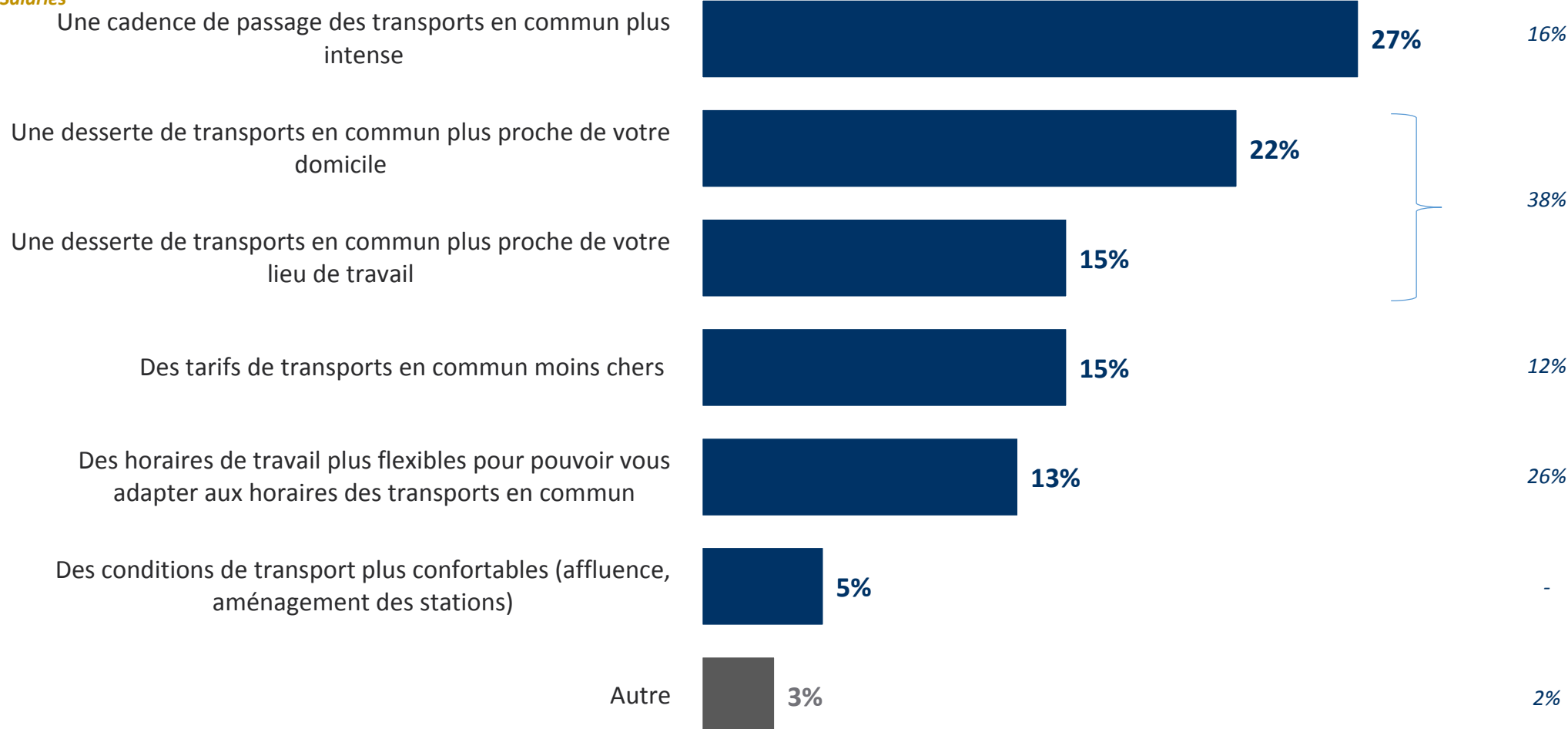
QUESTION : Parmi les différentes conditions suivantes, quelle est celle qui pourrait le plus vous inciter à utiliser les transports en commun comme mode de trajet principal pour vous rendre à votre travail ?



Salariés

Base : aux salariés qui préféreraient utiliser les transports en commun, soit 18% de l'échantillon

Rappel
Salariés
Oct. 2009



Remarque :

la comparaison des résultats avec ceux de 2009 est à faire avec prudence dans la mesure où les listes de réponses proposées sont différentes.

QUESTION : Parmi les différentes conditions suivantes, quelles sont les deux qui pourraient le plus vous inciter à utiliser le covoiturage comme mode de trajet principal pour vous rendre à votre travail ? En premier ? En second ?

Base : aux salariés qui préféreraient utiliser le covoiturage, soit 14% de l'échantillon



Salariés

Des itinéraires de covoiturage adaptés à votre trajet domicile-travail

Une connaissance plus précise des opportunités locales de covoiturage

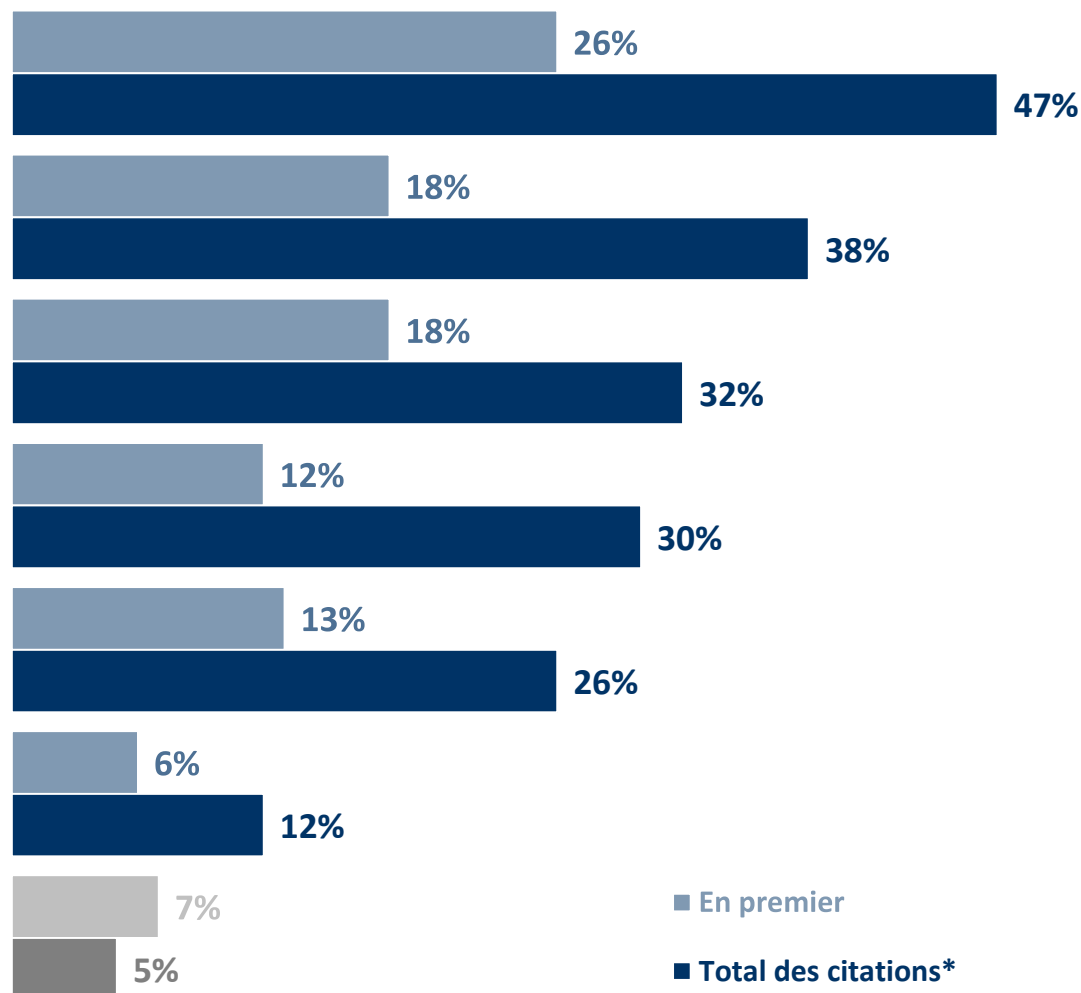
L'organisation par votre employeur de la mise en relation entre covoitureurs

La connaissance des modalités administratives de covoiturage (responsabilités, partage des frais, couverture d'assurance, fiscalité des revenus)

Une aire de covoiturage me permettant de rejoindre vos collègues (covoitureur, covoiturés)

Des facilités de stationnement réservées aux covoitureurs sur le site de l'entreprise

Autre



(*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses

B I Le ressenti des risques encourus au cours des trajets domicile / travail

QUESTION : Diriez-vous qu'il vous arrive, ne serait-ce qu'occasionnellement, de prendre certaines des libertés suivantes sur votre trajet domicile-travail ?⁽¹⁾

Base : aux salariés qui utilisent leur voiture personnelle ou un deux-roues motorisés, soit 72% de l'échantillon



Salariés

Rappel
Salariés
Oct. 2009

TOTAL Au moins un

▲ Secteur du transport et logistique: 71%

65%

72%

Conduire plus rapidement que lorsque vous êtes en week-end ou en famille

19%

24%

Ajuster votre vitesse aux risques de verbalisation (contrôles radar, présence forces de l'ordre)

32%

10%

Contourner les axes principaux en usant de 'raccourcis' en agglomération

26%

- de 15 minutes

51%

46%

15 à - de 25 minutes

60%

Téléphoner en conduisant ou dans les bouchons

16%

De 25 à - de 45 minutes

75%

26%

+ de 45 minutes

76%

Rechercher, en route, des infos trafic sur téléphone ou GPS

17%

10%

Franchir les feux tricolores ou orange

15%

32%

Prendre la priorité sur des passages piétons

6%

Non posé

Aucun

35%

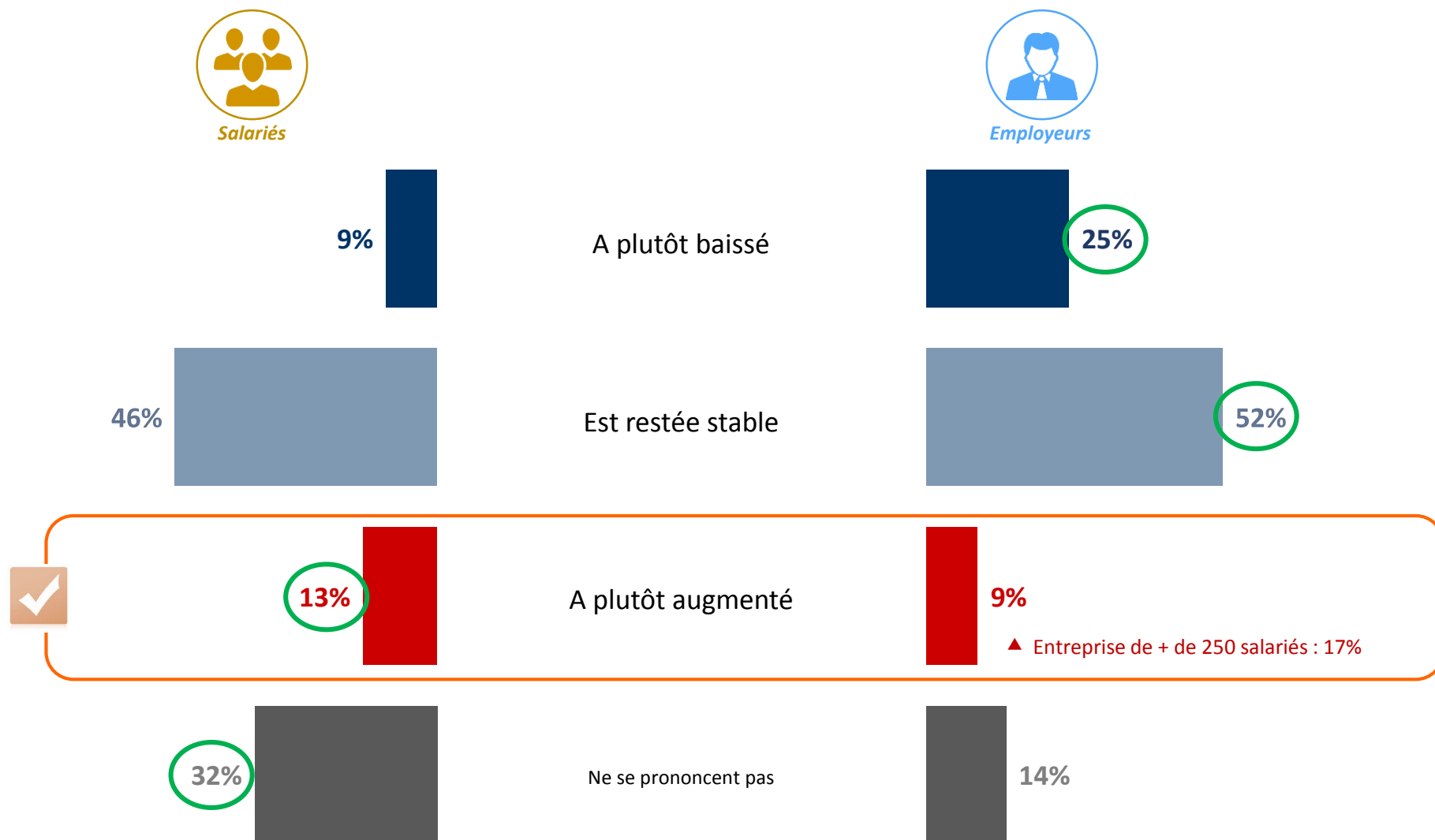
28%

Temps moyen du trajet
domicile-travail

⁽¹⁾En 2009, l'intitulé de la question était « Pour maîtriser votre temps de trajet entre votre domicile et votre lieu de travail, vous arrive-t-il de... ? » (réponses en Oui / Non)

Remarque :
la comparaison des résultats avec ceux de 2009 est à faire avec prudence dans la mesure où les listes de réponses proposées sont différentes.

QUESTION : Parmi les accidents routiers liés au travail survenus ces dernières années, diriez-vous que la part revenant aux trajets domicile-travail... ?



QUESTION : Selon vous, à quel moment de la journée les accidents sur le trajet domicile-travail se produisent-ils le plus souvent ?

Rappel
Salariés
Oct. 2009



Salariés



Employeurs

Rappel
Employeurs
Oct. 2009

26%

27%

Le matin

31%

34%

54%

↑ 60%

▲ Secteur du BTP : 72%

En fin de journée

▲ Région parisienne : 72%
▲ Secteur du transport et
logistique : 80%

56%

50%

20%

↓ 13%

La nuit

13%

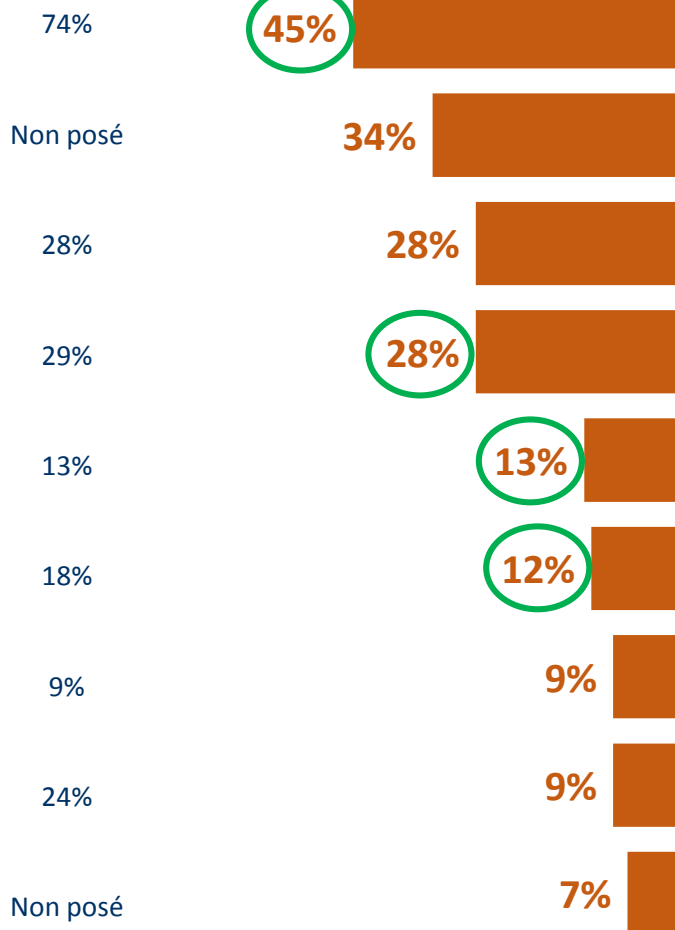
16%

QUESTION : Parmi la liste suivante, quelles sont, selon vous, les deux causes principales des accidents sur le trajet domicile-travail ?

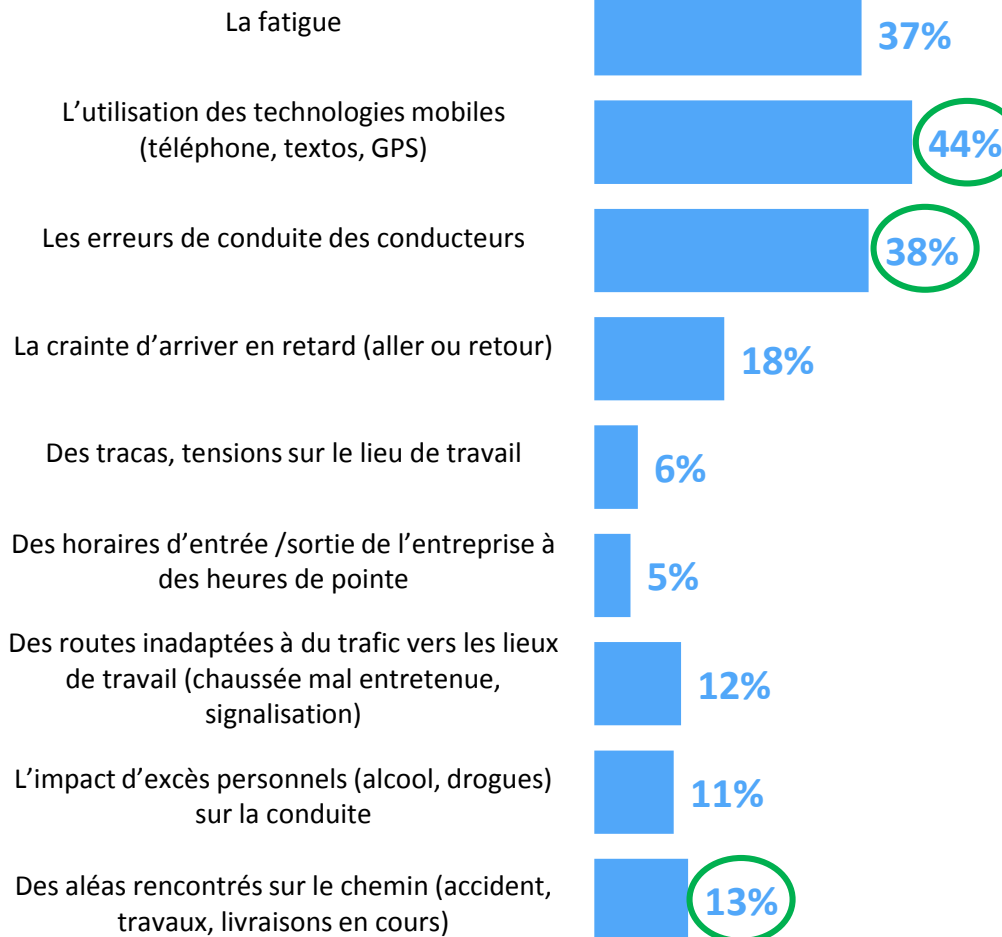
*Rappel
Salariés
Oct. 2009*



Salariés



Employeurs



*Rappel
Employeurs
Oct. 2009*

Remarque :
la comparaison des résultats avec ceux de 2009 est à faire avec prudence dans la mesure où les listes de réponses proposées sont différentes.

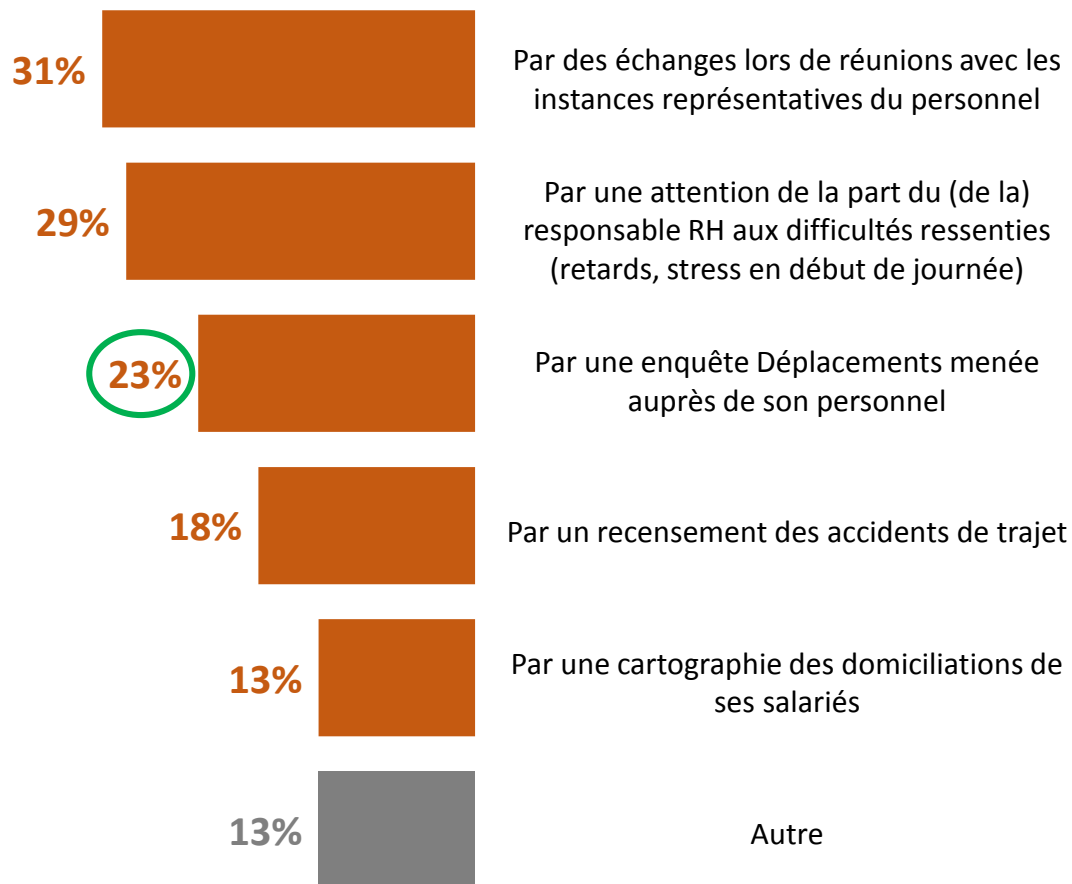
C I La prise en compte des risques liés au trajet domicile-travail

QUESTION : Comment, selon vous, votre employeur a-t-il cherché à mieux connaître l'impact des trajets domicile-travail de ses salariés ?

Base : aux salariés dont l'entreprise a cherché à mieux connaître l'impact des trajets domicile-travail de ses salariés, soit 14% de l'échantillon [au global]



Salariés

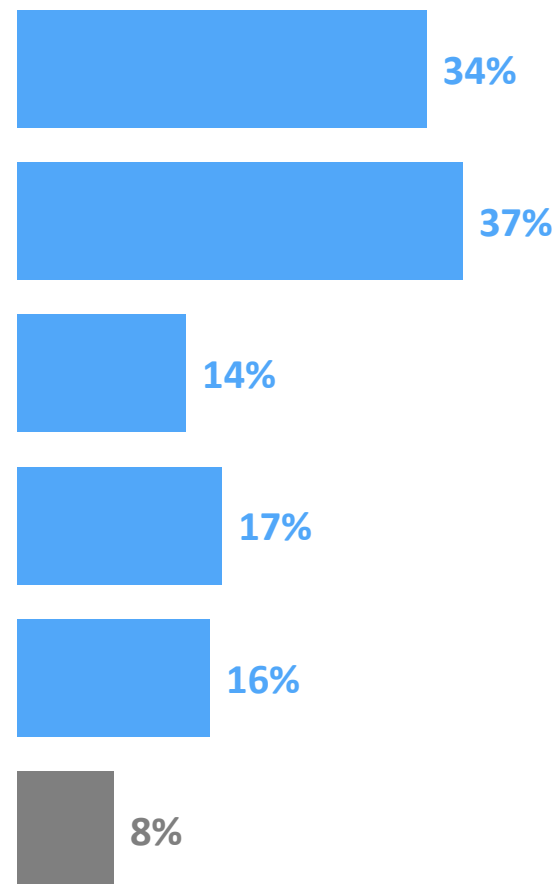


QUESTION : Comment, selon vous, votre entreprise (ou collectivité) a-t-elle cherché à mieux connaître l'impact des trajets domicile-travail de ses salariés ?

Base : aux employeurs qui ont cherché à mieux connaître l'impact des trajets domicile-travail de leurs salariés, soit 30% de l'échantillon [au global]



Employeurs



QUESTION : Le risque d'accident encouru par les salariés sur le trajet domicile/travail fait-il l'objet d'actions de prévention organisées par votre entreprise (ou collectivité) ?



Salariés



Employeurs

*Rappel
Employeurs
Oct. 2009*

11%

Oui

27%

19%

▲ Entreprise de + de 250 salariés : 56%

74%

Non

69%

81%

15%

Ne se prononcent pas

4%

QUESTION : Plus précisément, quels types d'actions ont été mises en place ?



Salariés

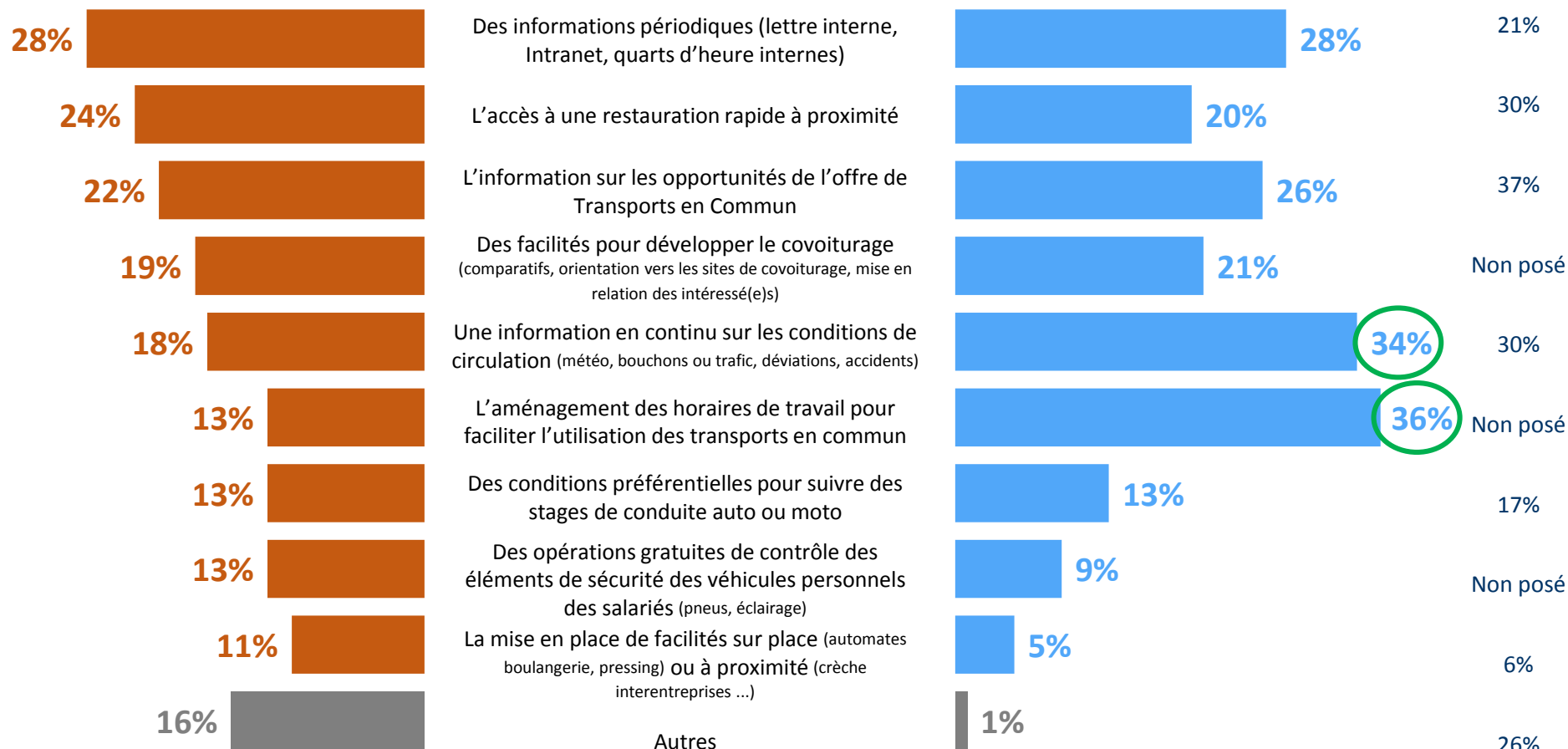
Base : aux salariés dont le risque d'accident encouru sur le trajet domicile/travail a fait l'objet d'actions de prévention organisées par leur entreprise, soit 11% de l'échantillon



Employeurs

Base : aux employeurs dont le risque d'accident encouru par les salariés sur le trajet domicile/travail a fait l'objet d'actions de prévention, soit 27% de l'échantillon

Rappel
Employeurs
Oct. 2009



Autres

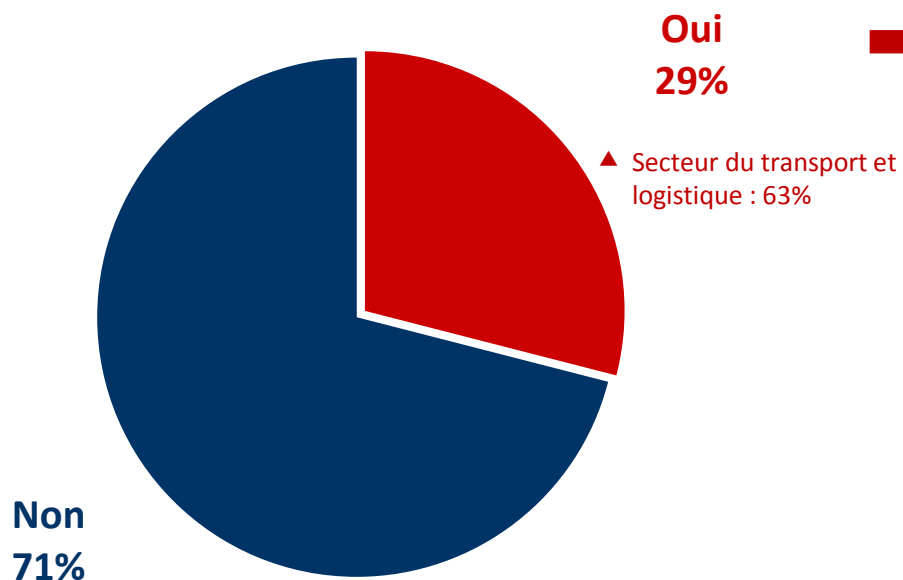
1%

26%

Remarque : la comparaison des résultats avec ceux de 2009 est à faire avec prudence dans la mesure où les listes de réponses proposées sont différentes.

D | La responsabilité de l'employeur et les actions mises en œuvre dans l'entreprise

QUESTION : Les accidents sur le trajet domicile-travail posent-ils problème pour le bon fonctionnement de votre entreprise (ou collectivité) ?



QUESTION : Quels types de problèmes les accidents sur le trajet domicile-travail posent-ils ?

Base : aux employeurs dont les accidents sur le trajet domicile-travail posent problème pour le bon fonctionnement de leur entreprise, soit 29% de l'échantillon

Le remplacement sur certains postes est plus difficile qu'auparavant (adéquation offre/compétences)

52%

Les contraintes de déplacement domicile-travail (distance, horaires, stationnement) sont davantage évoquées lors des recrutements

37%

L'absentéisme dû à ces types d'accident est plus important qu'il y a quelques années

32%

Ces types d'accident sont mal vécus par les collègues de la victime et nécessitent une attention particulière de l'employeur

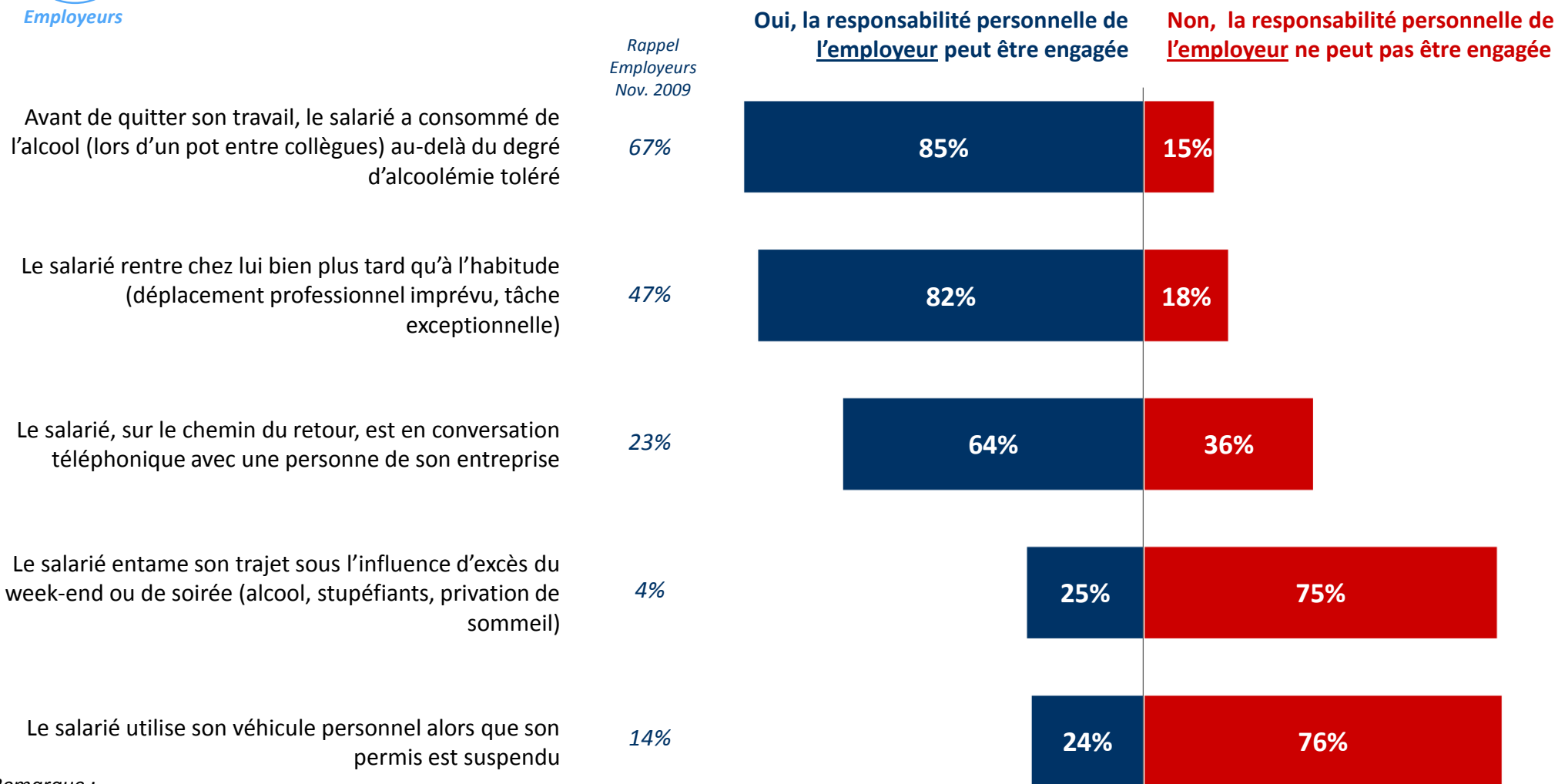
22%

QUESTION : Selon vous, la responsabilité personnelle de l'employeur peut-elle être engagée dans les circonstances d'accident suivantes sur le trajet domicile-travail ?



Employeurs

Base : aux employeurs ayant déclaré que la responsabilité de l'employeur pouvait être engagée dans l'hypothèse d'un accident sur le trajet domicile-travail de l'un de ses salariés, soit 53% de l'échantillon



Remarque :
la comparaison des résultats avec ceux de 2009 est à faire avec prudence dans la mesure où la formulation des items est différente.

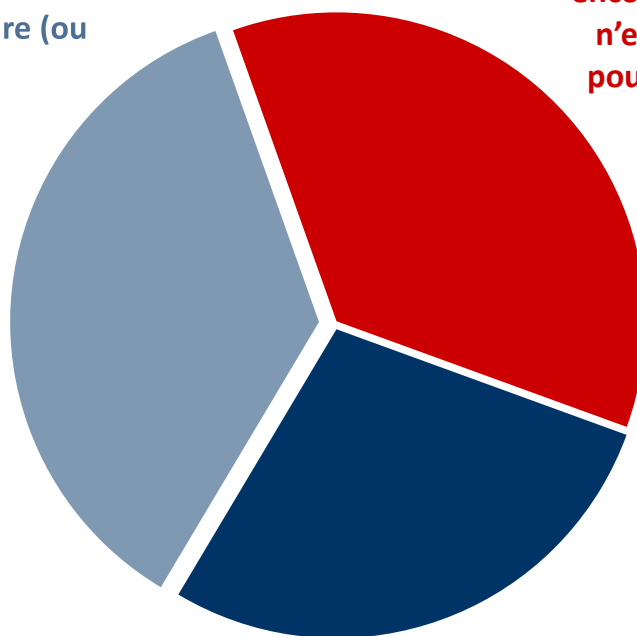
QUESTION : Dans le cadre du Plan de Mobilité de l'Entreprise (anciennement PDE - Plan de Déplacements d'Entreprise) pour les entreprises de plus de 100 salariés, l'employeur doit revoir la mobilité liée au travail dans l'objectif de réduire l'usage de la voiture individuelle en faveur d'alternatives durables. Qu'en est-il au sein de votre entreprise (votre collectivité) ?

Base : Aux employeurs de plus de 100 salariés, soit 2% de l'échantillon



Employeurs

Elle n'en a pas encore établi
mais envisage de le faire (ou
c'est en cours)
36%



Elle n'en a pas
encore établi et ce
n'est pas prévu
pour le moment
36%

Elle en a déjà établi un
28%